

## Le mot grec *képhalè* a-t-il le sens de source ou d'origine ?

Le mot *képhalè* a habituellement, et dans le plus grand nombre de ses usages, le sens le plus ordinaire de notre mot français 'tête'. On comprenait traditionnellement qu'il était employé, dans divers textes pauliniens, au sens de chef. Le fait qu'il soit utilisé pour décrire le rôle du mari par rapport à son épouse et justifier l'exhortation de celle-ci à la soumission (Ép 5.22-23) semblait le confirmer : on se soumet à son chef. Et si le mot grec ne compte pas l'acception de chef parmi ses sens lexicaux, nous verrons que la tête était considérée par les Grecs comme la partie dirigeante du corps et qu'on lui comparait souvent des dirigeants humains. Le mot *képhalè* pouvait même être employé avec, pour sens métaphorique, celui de dirigeant. Depuis une époque récente, un certain nombre de spécialistes lui attribuent le sens de source ou d'origine<sup>1</sup>. On a même pu écrire, à propos de 1 Corinthiens 11 où le mari est aussi présenté comme la « tête » de son épouse : « La recherche a démontré sans l'ombre d'un doute possible que le mot traduit au verset 3 par 'chef' ne communique en grec nullement le sens de 'l'autorité', mais celui de 'l'origine', de la 'source' »<sup>2</sup>. S'il y a effectivement nombre de travaux allant dans ce sens, la réalité quant à la recher-

<sup>1</sup> Voir par exemple S. BEDALE, « The Meaning of *képhalè* in the Pauline Epistles », *Journal of Theological Studies* 5, 1954, p. 211-215 ; B. & A. MICKELSEN, « The 'Head' of the Epistles », *Christianity Today* 25, 1981, p. 264-267, et « What does *Kephale* Mean in the New Testament ? », in *Women, Authority and the Bible*, sous dir. A. MICKELSEN, Downers Grove, IVP, 1986, p. 97-110 ; P. B. PAYNE, « Response », *Women, Authority and the Bible*, p. 118-132 ; C. C. KROEGER, « Appendix 3 : The Classical Concept of Head as 'Source' », in G. G. HULL, *Equal to Serve : Women and Men in the Church and Home*, Old Tappan, Revell, 1987, p. 267-283 ; G. BILÉZIKIAN, *Homme – femme, vers une autre relation*, Mulhouse, Grâce et Vérité, 1992, p. 189-216.

<sup>2</sup> Matthias RADLOFF, « Mon cheminement personnel », *Et tes filles prophétiseront*, coll. « Les cahiers de Christ seul », 3, 1992, p. 30.

che révèle une grande complexité et diversité que masque cette affirmation. Il suffit de consulter les deux travaux majeurs de Wayne Grudem sur la question pour s'en rendre compte (le second de ces textes apporte une réponse aux objections opposées au premier)<sup>3</sup>. H. Blocher a en son temps consacré un article à la défense de la thèse selon laquelle le mot *képhalè* est utilisé pour attribuer au mari le rôle de chef de son épouse, et est revenu sur la question dans un autre article<sup>4</sup>. Il faut encore signaler en particulier la réfutation de la thèse nouvelle par P. Cotterell et M. Turner<sup>5</sup>. Il vaut la peine de noter qu'elle ne se trouve pas dans un ouvrage consacré aux relations entre hommes et femmes, ou au rôle de la femme, ni même dans une étude spécialement consacrée au mot *képhalè*. Mais elle apparaît dans un ouvrage montrant les apports de la linguistique générale moderne à l'interprétation biblique. La thèse qui attribue au mot *képhalè* le sens de source ou d'origine y est simplement examinée à titre d'exemple de ce qu'il ne faut pas faire en matière d'étude de mot. Cotterell et Turner attirent à ce propos l'attention sur un certain nombre de pratiques que des biblistes mettent en œuvre pour déterminer le sens des mots, mais que la linguistique générale fait apparaître comme fautives. Ils concluent qu'il n'y a, dans l'état actuel de la recherche, pas l'ombre d'une preuve valable que le mot grec *képhalè* ait pu prendre le sens de source ou d'origine. La lecture de cet ouvrage a semble-t-il fait changer F. F. Bruce d'avis : après avoir attribué à *képhalè* le sens de source dans son commentaire sur la première épître aux Corinthiens<sup>6</sup>, ce grand spécialiste du Nouveau Testament s'est rangé à l'avis de Cotterell et Turner<sup>7</sup>.

Reprendre ici tout le dossier, ce qui impliquerait l'examen de tous les usages du mot concernés, nous entraînerait trop loin. Nous nous proposons surtout d'indiquer quelques principes et de donner quelques exemples pour montrer

---

<sup>3</sup> W. GRUDEM, « Does *kephalè* ('head') Mean 'Source' or 'Authority Over' in Greek Literature ? A Survey of 2336 Examples », *Trinity Journal* 6NS, 1985/1, p. 38-59 ; *idem*, « Appendix I : The Meaning of *Kephale* ("Head") : A Response to Recent Studies », in *Recovering Biblical Manhood & Womanhood, A Response to Evangelical Feminism*, sous dir. J. PIPER, W. GRUDEM, Wheaton, Crossway, 1991, p. 425-468 (publié d'abord in *Trinity Journal* 11NS, 1990/1, p. 3-72).

<sup>4</sup> H. BLOCHER, « L'homme 'chef' ou 'source' de la femme », *Ichthus* 85, 1979, p. 30-33 ; et « Dérapages en tous genres », *fac-réflexion* 7, janvier 1988, p. 12.

<sup>5</sup> P. COTTERELL, M. TURNER, *Linguistics and Biblical Interpretation*, London, SPCK, 1989, p. 141-145.

<sup>6</sup> F. F. BRUCE, *1 and 2 Corinthians*, coll. « New Century Bible », London, Marshall, Morgan & Scott, 1971, p. 103.

<sup>7</sup> Dans sa recension de cet ouvrage, Bruce a écrit : « Entre autres choses auxquelles les exégètes devraient porter leur attention, mentionnons l'analyse de l'argumentation déroutante de Paul concernant le couvre-chef des hommes et des femmes dans le cadre du culte chrétien (1 Co 11.2-16), ainsi que le traitement de la question du sens métaphorique du mot 'tête' (*képhalè*) qui surgit dans ce passage et ailleurs. » (*Evangel* 8, 1990/3, p. 23<sup>b</sup>).

pourquoi les arguments avancés en faveur de la thèse nouvelle ne sont pas recevables.

## **I. L'argumentation linguistique**

### **1. Preuves nécessaires**

Il se peut que, dans certains des contextes où le mot *képhalè* est employé, le sens de source ou d'origine lui convienne. Par exemple, on peut penser que, lorsque Christ est présenté comme la *képhalè* de l'Église, le sens d'origine convient : Christ est en effet à l'origine de l'Église, c'est son Église, il l'a fondée et il la bâtit. Mais cela ne veut pas dire pour autant que c'est là le sens du mot. Avant de pouvoir affirmer que c'est le sens du mot dans ces contextes-là, il faut avoir montré que *képhalè* avait effectivement ce sens (parmi d'autres). Ainsi, quelqu'un ignorant les usages du mot français 'tête' et découvrant la phrase : « Jacques Calvet a été à la tête du groupe Peugeot-Citroën » pourrait très bien penser que le sens d'origine convient ici pour notre mot 'tête'. Il comprendra alors que Jacques Calvet a été à l'origine du groupe Peugeot-Citroën, c'est-à-dire qu'il en a été le fondateur. Mais ce n'est pas du tout ce que la phrase ci-dessus veut dire.

Pour être en droit d'affirmer que *képhalè* a le sens de source ou d'origine dans les textes en cause, il faut produire des textes dans lesquels il est dit que le mot avait ce sens, ou bien des textes dans lesquels ce sens est requis de manière indubitable pour le mot. Il n'existe pas de textes affirmant que *képhalè* avait le sens de source ou d'origine. On a par contre avancé certains textes pour appuyer l'idée qu'il pouvait prendre ce sens.

### **2. Le mot *képhalè* a-t-il le sens de source (d'un cours d'eau) ?**

Le mot *képhalè* apparaît une fois au pluriel, dans un texte d'Hérodote (4.91), pour parler des sources d'un fleuve ou d'une rivière. On a bien sûr cité ce texte comme la preuve recherchée. C'est le seul cas connu, ce qui est déjà curieux en soi. Surtout, le mot *képhalè* est aussi utilisé une fois pour désigner l'embouchure d'un fleuve (Callimaque, *Aetia* 2.46). S'il avait le sens de source, on ne l'utiliserait pas pour désigner l'embouchure car cela générerait trop d'ambiguïtés. Par contre, on sait par ailleurs que le mot prend parfois le sens de bout ou d'extrémité. Ainsi, il est utilisé dans la Septante pour les bouts ou extré-

mités des barres du coffre de l'alliance (dans la traduction des textes de 1 R 8.8 et 2 Ch 5.9). On comprend alors pourquoi *képhalè* peut être utilisé aussi bien pour parler de la source d'une rivière que de son embouchure. C'est que, dans les textes mentionnés ci-dessus, il n'a ni le sens de source, ni celui d'embouchure, mais celui d'extrémité.

Si on dit en français : « Nous avons suivi la rivière en remontant jusqu'au bout du cours d'eau », on comprend que ceux qui s'expriment ainsi sont allés jusqu'à la source de la rivière. Dans cette phrase, le mot 'bout' sert bien à désigner la source du cours d'eau. Mais cela ne veut pas dire qu'il a le sens de source. De même, le mot *képhalè* désigne la source d'un cours d'eau dans le premier exemple ci-dessus, mais cela n'implique pas pour autant qu'il ait le sens de source.

### 3. Le mot *képhalè* a-t-il le sens d'origine ?

Supposons que, dans le premier texte cité ci-dessus, *képhalè* ait le sens de source pour désigner la source d'un fleuve. Cela n'impliquerait encore pas pour autant qu'il aurait le sens plus général de source pour désigner quelque chose dont autre chose est issu. Car c'est là un autre type d'usage. Le *Petit Robert* indique d'ailleurs bien comme deux sens différents de notre mot français 'source'<sup>8</sup> : 1) la source d'un cours d'eau ; 2) l'origine, c'est-à-dire, ce dont quelque chose est issu.

En français, le même mot 'source' peut prendre tour à tour les deux sens. Symétriquement, un même terme pourrait désigner : 1) l'embouchure d'un fleuve, et 2) ce à quoi une chose aboutit. Mais, en fait, on utilise le mot 'embouchure' pour le premier sens, et le mot 'aboutissement' pour le second. Le mot 'embouchure' ne peut pas s'utiliser au sens d'aboutissement. De même, il ne va pas de soi qu'un même terme désigne la source d'un fleuve et, plus généralement, ce dont quelque chose est issu : que ce soit le cas en français pour le mot 'source' n'implique pas que ce soit le cas en grec pour un mot correspondant.

Pour être en mesure d'affirmer que le mot *képhalè* avait le deuxième sens de source, c'est-à-dire « ce dont quelque chose est issu », ou le sens d'origine, il faudrait qu'on le rencontre dans des phrases comme celles-ci : « La vache est *képhalè* de lait pour les enfants », « le travail est *képhalè* de revenus pour celui qui s'y applique », « une mère est *képhalè* de tendresse pour ses enfants », « un

---

<sup>8</sup> Paul ROBERT, *Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*, Paris, 1976.

enfant est une grande *képhalè* de joie pour ses parents », etc. Or il n'existe aucun cas connu de ce genre dans toute la littérature hellénistique.

Ainsi, il n'existe aucune preuve que le mot grec *képhalè* avait le sens de source (d'une rivière), et aucune preuve non plus qu'il pouvait prendre le sens plus large de source, de quelque chose dont autre chose est issu, d'origine. Aucune des conditions nécessaires qui autoriseraient à affirmer, en saine linguistique, que ce mot pouvait prendre ces sens ne se trouve réalisée.

#### 4. Textes de la littérature grecque invoqués

Ceux qui attribuent à *képhalè* le (deuxième) sens de source, celui d'origine, citent plusieurs textes de la littérature grecque à l'appui de leur thèse. Parmi ces textes, aucun ne répond au critère que nous venons d'énoncer. Nous ne pouvons pas ici les passer tous en revue. Nous en examinerons quelques-uns pour donner des exemples des arguments que l'on avance pour défendre la thèse selon laquelle *képhalè* signifierait « source » ou « origine », et pour montrer le caractère inadéquat, d'un point de vue linguistique, de la méthodologie mise en œuvre.

Commençons par un texte des *Fragments orphiques* (21a) : « Zeus était le premier, Zeus est le dernier avec l'éclair blanc fulgurant : Zeus la *képhalè*, Zeus le milieu, Zeus de qui toutes choses sont amenées à l'achèvement »<sup>9</sup>. On ignore le sens exact de ce texte et divers sens pourraient convenir ici au mot *képhalè*. Il vaut mieux retenir pour ce mot un sens attesté par ailleurs et qui convient à cette occurrence, plutôt qu'un sens pour lequel n'existe aucune attestation claire. Comme l'écrivent Cotterell et Turner :

Cet exemple est bien trop ambigu pour servir de preuve. Quel est le sens de 'tête' ici ? Si nous *savions* par ailleurs que 'tête' *peut* prendre le sens « source », ce serait là certainement un sens qui conviendrait. C. K. Barrett et G. Fee relèvent tous deux que certains manuscrits portent *archè* au lieu de *képhalè* et y trouvent confirmation que le sens « source » est le bon. Mais, une fois de plus, c'est aller trop vite en besogne. Le mot *archè*, comme le mot *képhalè*, peut prendre le sens de commencement (sans signifier « source » dans ce cas), et ce sens est certainement celui qui convient le mieux dans notre texte, à la lumière du reste de la ligne. Dans la mesure où l'on peut rendre compte de l'usage du mot *képhalè* dans ce texte en lui attribuant l'un de ses sens parfaitement attestés, il n'est pas réellement légitime de citer le fragment de Philon comme

<sup>9</sup> Cité par G. FEE, *The First Epistle to the Corinthians*, coll. « The New International Commentary on the New Testament », Grand Rapids, Eerdmans, 1987, p. 503, n. 45 et par COTTERELL/TURNER, *op. cit.*, p. 143.

témoin du sens « source » qui n'est attesté nulle part ailleurs pour le mot *képhalè*<sup>10</sup>.

Cotterell et Turner relèvent qu'on a tiré argument de ce que certains manuscrits de ce texte ont le mot *archè* à la place de *képhalè*, et que *archè* a le sens d'origine<sup>11</sup>. Ils soulignent à juste titre que cela ne prouve absolument rien, car ce dernier terme peut aussi prendre le sens de commencement. De plus, que *archè* et *képhalè* soient interchangeable ici avec le sens de commencement ne prouve en aucune manière que *képhalè* pouvait prendre le sens d'origine qu'a *archè* par ailleurs. Ainsi, les mots 'remise' et 'rabais' sont interchangeables lorsqu'on dit que le vendeur a fait une remise de 20 % sur un manteau, mais cela n'autorise pas à donner à 'rabais' les sens que prend 'remise' lorsqu'on parle de remise en ordre, de remise de dette, ou de la remise qui est au fond du jardin.

G. Bilézikian nous fournira les exemples suivants. Il examine des textes considérés par W. Grudem comme attestant le sens d'autorité pour le mot *képhalè*, et il parvient quant à lui à la conclusion que le sens est celui de source ou d'origine. Il considère par exemple un texte d'Hérodote où un oracle est apporté concernant une cité susceptible de subir une attaque militaire : « Protège ta tête et la tête sauvera le corps ». Il commente : « Le rôle de la tête par rapport au corps est décrit comme offrant un abri au corps, et non comme exerçant une autorité sur lui... la tête est source de protection... la tête 'représente une personne ou une chose dont autre chose dérive ou provient'. *Képhalè* a donc bien le sens d'origine, source... »<sup>12</sup>. Si le raisonnement était juste, il faudrait déduire du fait qu'un abri-bus fournit une protection contre la pluie que le vocable 'abri-bus' a le sens de source ou d'origine. Et les mots désignant bien des objets ayant un rôle protecteur se trouveraient affublés de ce même sens.

Un texte de Plutarque dit ceci :

L'infanterie légère ressemble aux mains, la cavalerie aux pieds, la phalange elle-même à la poitrine et au buste, et le général à la tête ; quand celui-ci s'expose de façon téméraire au danger, ce n'est pas seulement sa vie qu'il néglige, mais aussi celle de tous ceux qui dépendent de lui pour leur salut ou leur perte. (*Pélopidas* 2.1.3, d'après Bilézikian, *op. cit.*, p. 197).

Bilézikian commente :

La deuxième partie de cette citation... précise dans quel sens Plutarque compare le

<sup>10</sup>. COTTERELL/TURNER, *op. cit.*, p. 143-144.

<sup>11</sup>. C'est le cas de C. K. BARRETT, *The First Epistle to the Corinthians*, New York, Harper, 1968, p. 248, et de G. FEE, *op. cit.*, p. 503-504.

<sup>12</sup>. G. BILÉZIKIAN, *op. cit.*, p. 192.

*Le mot grec képhalè a-t-il le sens de source ou d'origine ?*

général à « la tête ». Ce n'est pas son autorité, si réelle soit-elle, qui est visée ici ; c'est le fait qu'il est la source de la sécurité de son armée et la garantie de sa survie. Le général doit se protéger car s'il meurt, l'armée sera anéantie. C'est encore une fonction de service et non une fonction d'autorité qu'exprime ici le mot *képhalè*. Le général est décrit comme « une personne dont on obtient quelque chose ». *Képhalè* a bien le sens de « source »<sup>13</sup>.

Si le mot *képhalè* a ici le sens de source, alors il faut le traduire par le mot 'source' en français, ce qui donnera : « L'infanterie légère ressemble aux mains, la cavalerie aux pieds, la phalange elle-même à la poitrine et au buste, et le général à la source ». Voilà qui fait ressortir le caractère incongru de la dernière affirmation de G. Bilézikian citée ci-dessus. Le mot *képhalè* a en fait ici le sens de tête, par opposition aux mains, aux pieds, à la poitrine et au buste. Une comparaison est établie entre un corps d'armée et un corps humain. Dans ce cadre-là, le général est comparé à la tête. L'idée est sans doute que, de même qu'un corps sans tête est mort, l'armée sans général est en péril. Ce qui veut dire que l'image de la tête est associée à celui qui est le chef de l'armée, qui a la plus haute autorité sur elle et qui la commande au plus haut niveau. La raison pour laquelle la mort du général serait dramatique est que le commandement de l'armée ne serait plus assuré et c'est ce qui mettrait l'armée en péril. C'est donc en vertu de son rôle de chef de l'armée que le salut ou la perte des soldats dépendent de lui. Qu'on ne dise pas que cette fonction de commandement n'est pas visée ici : elle est impliquée par le mot 'général'. L'auteur ne dit pas tout ce que représente cette fonction parce qu'il attend de ses lecteurs qu'ils comprennent le mot 'général'. Et c'est bien à ce mot que le terme *képhalè* est associé dans la comparaison. Si maintenant l'on dit en français : « Le salut ou la perte d'une armée dépendent des compétences stratégiques du général qui est à sa tête », et qu'on se met à argumenter comme le fait Bilézikian, il faudra dire que ce qui est en cause ici, c'est le fait que le général est source de sécurité ou de salut pour son armée et donc que l'expression 'être à la tête de' a le sens d'être à l'origine de quelque chose.

Il vaut la peine de citer un extrait de la réponse de Grudem au même propos :

Bilézikian traite un certain nombre d'occurrences de la même manière : il examine le contexte jusqu'à ce qu'il puisse trouver quelque chose dont la personne appelée « tête » est la source, qu'il s'agisse de direction, de protection, de moyens financiers, etc. Ce n'est pas difficile à trouver, parce que, dans la nature des choses en ce monde,

---

<sup>13</sup>. G. BILÉZIKIAN, *op. cit.*, p. 197.

*tout* est « source » de quelque chose d'autre : le sol est source de nourriture, les rivières sont source d'eau, les arbres de feuilles, les vaches de lait, et même les rochers sont source de stabilité et de soutien. Inversement, pour reprendre l'exemple ci-dessus, les soldats sont aussi une « source » de puissance et de soutien pour le général. Mais cela ne veut pas dire que les « mains », les « pieds » et « le buste » peuvent prendre le sens de « source »<sup>14</sup>.

Un autre exemple tiré d'un texte de Plutarque est du même type :

Mais après que Vindex eut ouvertement déclaré la guerre, il écrivit à Galba pour l'engager à accepter l'empire et à s'offrir lui-même à un corps puissant qui cherchait une tête, c'est-à-dire aux Gaules qui avaient cent mille hommes sous les armes et qui pouvaient en armer un nombre encore plus grand. (*Galba* 4.5)

Bilézikian commente :

[Les provinces gauloises] avaient besoin d'un empereur à Rome qui les « servirait » comme la tête « sert un corps vigoureux ». Vindex... invite celui-ci [Galba] à « servir » la cause des provinces gauloises en tant qu'empereur. Dans cette position, Galba pourra stimuler « un corps vigoureux, c'est-à-dire les provinces gauloises », en leur apportant par le fait d'être leur « tête », l'impulsion et l'équipement nécessaires pour mobiliser toutes leurs ressources humaines et marcher vers la victoire. La tête dans ce texte est la source d'une vitalité accrue. Galba, comme tête, deviendrait donc « une personne dont quelque chose provient... »<sup>15</sup>.

Ici encore, que l'on essaie de substituer au mot 'tête' le mot 'source' dans le texte de Plutarque. Puis que l'on essaie de lui substituer le mot 'chef'. Lequel convient ? Si l'on dit maintenant en français : « Le rôle d'un chef est de procurer l'impulsion et les ressources nécessaires à ses troupes », faut-il en déduire qu'au mot 'chef' s'associe l'idée de source ?

G. Fee cite pour sa part un texte d'Artémidore, qui peut paraître parmi les plus probants dans la mesure où le père qui donne la vie et la lumière à son fils y est comparé à la tête, source de vie et de lumière pour le corps<sup>16</sup>. Ceci implique-t-il que le mot *képhalè* a le sens de « source » ? Si l'on dit : « Les vaches sont source de lait pour les enfants », faut-il en déduire que le mot 'vache' a le sens de source ? Bien sûr que non ! Autrement, il faudra aussi dire que le mot 'travail' a le sens de source, puisqu'on peut dire : « Le travail est source de revenus ». Il en est de même pour *képhalè* !

<sup>14</sup>. W. GRUDEM, « Appendix I : The Meaning of *Kephale* ... », p. 459.

<sup>15</sup>. G. BILÉZIKIAN, *op. cit.*, p. 199.

<sup>16</sup>. G. FEE, *op. cit.*, p. 503, n. 45. Le texte cité se trouve dans l'*Oniro-critique* 1.2. Le terme grec que Fee rend par « source » est *aitios* qui signifie plutôt la cause, l'auteur, le responsable. D'ailleurs, il n'apparaît qu'une fois dans le texte, mais Fee le rend deux fois, la première par « source », la seconde par « responsable » !



### *Le mot grec képhalè a-t-il le sens de source ou d'origine ?*

En réalité, *képhalè* a ici le sens de tête : ce mot intervient dans une comparaison entre le père qui a transmis la vie à son fils et la tête qui communique la vie au corps (apparemment, les Grecs considéraient que la vie était, d'une certaine manière, transmise au reste du corps par la tête). Comme le soulignent Cotterell et Turner, on assiste à une confusion entre le sens du mot *képhalè* et certaines des propriétés de son référent, c'est-à-dire de l'objet qui est désigné par ce mot, la tête dans son rapport au corps<sup>17</sup>.

Les mêmes remarques s'appliquent à d'autres textes du même genre cités par Fee : « Le vertueux sera la *képhalè* du genre humain, qu'il soit homme ou peuple, et tous les autres seront comme les membres d'un corps qui tirent leur vie des énergies de la *képhalè* située au sommet » (Philon, *De praemiis et poenis*, 125) et : « La tête ressemble à des parents en ce qu'elle est la cause de la vie de quelqu'un »<sup>18</sup>. Dans ces textes, *képhalè* signifie toujours « tête » et l'on n'a qu'une simple comparaison avec la tête qui communique la vie au corps<sup>19</sup>.

De même, dans les exemples tirés de l'ouvrage de G. Bilézikian, il y a confusion entre le sens du mot *képhalè* et une activité qu'accomplissent le général ou l'empereur dans l'exercice de leur fonction (procurer quelque chose à leurs subordonnés ou sujets). Le mot *képhalè* désigne la tête d'un corps humain, laquelle sert de point de comparaison à la fonction elle-même de général ou d'empereur. Or cette fonction implique l'exercice d'une autorité.

On voit bien que les textes invoqués ne satisfont pas aux critères qui permettraient d'affirmer que le mot *képhalè* aurait le sens de source ou d'origine : on n'y rencontre aucune occurrence du genre de celles que nous avons déjà mentionnées, comme « le travail est *képhalè* de revenus pour celui qui s'y applique », ou « un bon roi est *képhalè* d'ordre et de stabilité pour son royaume ».

<sup>17</sup>. COTTERELL/TURNER, *op. cit.*, p. 144.

<sup>18</sup>. G. FEE, *op. cit.*, p. 503, n. 45.

<sup>19</sup>. Fee (*op. cit.*, p. 503, n. 45) cite encore un autre texte, en ces termes : « Ésaü est le progéniteur de tous les membres du clan dont il est ici question, la *képhalè*, en quelque sorte, de toute la créature » (Philon, *De congressu quaerendae eruditionis gratia*, 61). Ce texte paraît semblable à celui d'Artémidore et aux deux que nous venons de mentionner... jusqu'à ce que l'on prenne conscience que le terme rendu par « progéniteur » est *génarchès*, pour lequel le dictionnaire d'A. Bailly indique un seul et unique sens : « chef d'une race ou d'une famille » ! (*Dictionnaire grec français*, édition revue par L. Séchan et P. Chantraine, Hachette, Paris, 1950). Dans ce cas, *képhalè* désigne ici la tête d'un animal, vue comme ce qui dirige son corps, et le chef du clan lui est comparé à ce titre. Mais même si *génarchès* pouvait avoir le sens de progéniteur, ce texte de Philon n'apporte aucune preuve décisive dans la mesure où il peut alors se prendre dans les deux sens.

Mais peut-être voudra-t-on rectifier et, au lieu d'affirmer que le mot *képhalè* a le sens de source, dira-t-on que les Grecs associaient la tête à l'idée de source ? À ce moment-là, il faudrait dire, sur la base d'exemples comme : « la vache est source de lait pour les enfants » ou : « le travail est source de revenus » ou : « la mère est la source de la vie de l'enfant », ou encore : « la mère est source de tendresse pour l'enfant » que les Français associent la vache à l'idée de source, de même que le travail, et la mère, ce qui est absurde. En fait, on associe la vache à l'idée de lait, le travail à l'idée de revenus, la mère à l'idée de vie et à celle de tendresse. Et dans le texte d'Artémidore mentionné ci-dessus, ainsi que dans les deux autres que nous avons trouvés parmi les citations de G. Fee, on associe la *képhalè*, la tête du corps, à l'idée de vie et de lumière pour le corps, et non pas à l'idée de source.

Considérons même le texte suivant : « À la tête du groupe Peugeot-Citroën, Jacques Calvet a été à l'origine d'une formidable croissance pour cette entreprise ». Voilà qui ressemble fort au texte d'Artémidore. Veut-on voir là la preuve qu'en français, le mot 'tête' véhiculerait l'idée d'origine, ou que l'idée de source ou d'origine lui serait étroitement associée ?

Ainsi, dans les textes que nous avons considérés, le mot *képhalè* prend tour à tour les sens de tête, d'extrémité, et de début (il peut prendre encore d'autres sens, comme celui de capitale d'un pays, ou celui de partie supérieure)<sup>20</sup>. Bien sûr, il reste possible qu'on découvre un jour des textes dans lesquels notre mot grec aurait indubitablement le sens de source ou d'origine. Mais tant qu'il ne s'en est pas présenté, il est illégitime de postuler qu'il a ce sens et de le lui attribuer là où cela pourrait convenir<sup>21</sup>. Tout comme il est illégitime de postuler le sens d'origine pour le mot français 'tête' dans la phrase : « Jacques Calvet a été à la tête du groupe Peugeot-Citroën ».

Dans certains des textes cités ci-dessus, le mot *képhalè* s'emploie avec le sens de tête (du corps humain) dans des métaphores qui s'appliquent à un général ou à un empereur. On pourrait ajouter le père de famille, en Hermas (*Similitude* 7.3) et chez Grégoire de Naziance (*Anthologie grecque* 8.19)<sup>22</sup>. De même, chez Plutarque, Catilina parle de fournir une tête à un corps qui n'en a pas au

<sup>20</sup>. D'après BAILLY, *Dictionnaire grec français*.

<sup>21</sup>. Ainsi COTTERELL/TURNER, *op. cit.*, p. 144 : « De telles attestations pourraient un jour surgir ; mais jusqu'à ce que cela se produise, il n'est pas responsable, d'un point de vue linguistique, d'affirmer que 'source' était l'un des sens (pré-chrétiens) du mot *képhalè*. »

<sup>22</sup>. Cités par G. BILÉZIKIAN, *op. cit.*, p. 200, 201.

### *Le mot grec képhalè a-t-il le sens de source ou d'origine ?*

moment où il envisage de prendre le pouvoir<sup>23</sup>. Lincoln cite encore d'autres textes où le dirigeant d'une cité ou d'un pays est comparé à la tête du corps<sup>24</sup>. Et voici un propos d'Aristote : « La maisonnée se gouverne comme une monarchie, car chaque maison est placée sous une tête » (*Polybe* I. 1255b)<sup>25</sup>.

Dans le Nouveau Testament, le mot *képhalè* apparaît à propos de Christ dans son rapport avec l'Église (1 Co 11.3 ; Ép 1.22 ; 4.16 ; 5.23 ; Col 1.18 ; 2.19), à propos de Dieu dans son rapport à Christ (1 Co 11.3), et à propos du mari (1 Co 11.3ss ; Ép 5.23). Or Christ est le Seigneur de l'Église ayant autorité sur elle. Pour le cas du rapport entre Dieu le Père et Christ, rappelons que, en théologie trinitaire classique, tout en étant pleinement Dieu, pleinement égal au Père en son essence, le Fils lui est néanmoins subordonné (selon 1 Co 11.3 et 15.28)<sup>26</sup>. Et les nombreux textes du Nouveau Testament appelant l'épouse à se soumettre à son mari indiquent que le mari exerce une certaine autorité sur son épouse (Col 3.18 ; Tt 2.5 ; 1 P 3.1-2,6). Ainsi, dans tous les cas, c'est à des personnes ayant un rôle impliquant l'exercice d'autorité que l'image de la tête est appliquée.

Si l'idée véhiculée par le mot *képhalè* ou associée à celui-ci était celle de source, on devrait rencontrer des textes dans lesquels d'autres types de personnes seraient appelées *képhalè* ou seraient comparées à la *képhalè*, par exemple une mère, une épouse, un soldat, un citoyen, un esclave. Car une femme est source de joie pour son mari (cf. Ec 9.9), et de tendresse pour ses enfants, et même de vie, des soldats sont source de puissance pour leur armée ou leur général, des citoyens sont source de puissance ou de vitalité pour une nation, les esclaves sont à l'origine de diverses réalisations dans la maison de leur maître. En réalité, il n'existe aucun texte mentionnant la *képhalè*, ne serait-ce que métaphoriquement, pour parler de personnes quelles qu'elles soient qui n'auraient pas un rôle de chef ou de dirigeant, comme l'a noté Grudem<sup>27</sup>. La conclusion s'impose d'elle-même : la comparaison de quelqu'un à la tête d'un corps sert le plus souvent à évoquer un rôle de dirigeant.

<sup>23</sup> *Cicéron* 14.6, comme cité par G. BILÉZIKIAN, *op. cit.*, p. 197-198.

<sup>24</sup> TACITE, *Ann.* 1.12,13 ; Curtius RUFUS, *Historiae Alexandri* 10.9.1 ; PHILON, *De praemiis et poenis*, 114 (A. T. LINCOLN, *Ephesians*, coll. « Word Biblical Commentary », Waco, Word Books, 1990, p. 69).

<sup>25</sup> Cité par M. BARTH, *Ephesians*, coll. « The Anchor Bible », New York, Doubleday, 1974, vol. 2, p. 618, et par A. T. LINCOLN, *op. cit.*, p. 369.

<sup>26</sup> Comme noté par H. BLOCHER, « L'homme 'chef' ou 'source' de la femme », p. 31. Voir aussi « La Trinité, une communauté an-archique ? », *Théologie Évangélique* vol. 1, n° 2, 2002, p. 16ss.

<sup>27</sup> W. GRUDEM, « Appendix I : The Meaning of *Kephale*... », p. 462.

Il est vrai que, dans quelques textes où la tête est mentionnée à titre de comparaison, c'est son rôle consistant à communiquer la vie au corps qui retient l'attention. Mais, dans ces cas, d'ailleurs peu nombreux, ce rôle de la tête par rapport au corps est précisé explicitement dans l'énoncé de la comparaison. Autrement dit, on en reste au stade de la comparaison, il n'y a pas métaphore<sup>28</sup>. Par contre, il y a métaphore lorsque Plutarque compare le général ou l'empereur à la tête (*Pélopidas* 2.1.3, *Galba* 4.5), car il n'explique pas en quoi le général ou l'empereur sont comme la tête. Il n'avait pas besoin de le faire parce qu'il était communément admis que la tête est la partie dirigeante du corps humain. En effet, Platon, par exemple, voit dans la tête « la partie la plus divine, qui commande à tout ce qui est en nous » (*Timée*, 44d) et Plutarque écrit : « En termes affectueux, nous nommons quelqu'un 'âme' ou 'tête', c'est-à-dire par les parties dirigeantes de sa personne » (*Propos de table* 7.7). Aussi, en dehors d'autre spécification, lorsque la tête du corps était mentionnée à titre d'image pour une personne, le lecteur ou l'auditeur pensait naturellement au rôle dirigeant de la tête dans le corps. Et ce d'autant plus que ce sont des personnes assumant une fonction d'autorité qui sont comparées à la tête d'un corps. G. Bilézikian, chez qui nous avons trouvé ces deux dernières citations, voit bien que la tête est considérée comme une partie dirigeante du corps humain<sup>29</sup>. Mais il ne perçoit pas que cela explique pourquoi divers auteurs grecs utilisent l'image de la tête à propos de dirigeants humains.

Le propos d'Aristote va même plus loin. Lorsqu'il écrit : « La maisonnée se gouverne comme une monarchie, car chaque maison est placée sous une tête » (*Polybe* I. 1255b), on atteint le stade le plus avancé de la métaphore, puisqu'il n'y est pas fait mention explicite de la personne qui est comparée à la tête : c'est le mot signifiant « tête » qui sert lui-même à désigner le chef de famille. Le mot *képhalè* acquiert dans cette phrase le sens métaphorique de dirigeant, en sus de celui de tête.

---

<sup>28</sup>. Voir G. MOLINIÉ, *Dictionnaire de rhétorique*, coll. « Le livre de Poche », Paris, Librairie générale française, 1992, p. 213-214 : « Ce garçon est agile comme un singe » est une comparaison dans laquelle le mot 'singe' a son sens habituel ; « Ce garçon est un singe agile » est une métaphore car le mot 'singe' n'a plus son sens habituel, mais renvoie au signifié du mot garçon. « Un vrai singe agile parut alors à nos yeux » représente un état plus avancé de la métaphore puisque le comparé n'est plus exprimé autrement que par le comparant. « Les grands-parents éblouis virent bondir un vrai singe » représente l'état absolu de la métaphore puisque non seulement le comparé n'y est pas exprimé explicitement, mais aussi la qualité d'agilité visée par la métaphore.

<sup>29</sup>. G. BILÉZIKIAN, *op. cit.*, p. 193,199.

## II. Le cas d'Éphésiens 5

Dans le Nouveau Testament, Paul utilise l'image de la *képhalè* « tête » à plusieurs reprises pour des personnes. Dans certains textes, l'idée de source pourrait convenir. Divers spécialistes contemporains vont plus loin et affirment que le mot a le sens de source ou d'origine dans ces textes. Nous examinerons l'usage du mot en Éphésiens 5, car cet exemple sera particulièrement parlant.

Paul y a écrit que le mari est la *képhalè* de la femme comme Christ est la *képhalè* de l'Église, étant le Sauveur du corps (Ép 5.23). Le mot rendu par « mari » peut avoir le sens de l'homme. Mais, dans le contexte, il apparaît d'abord au verset précédant, de même que le mot rendu par « femme », pour parler du rapport entre l'épouse et son mari. Ensuite, au verset 24, les épouses dans leur rapport avec leur mari sont comparées à l'Église dans son rapport avec Christ. Il est donc indubitable qu'au verset 23, ce sont les maris qui, dans leur rapport à leur épouse, sont comparés à Christ dans son rapport à l'Église. Les mots 'homme' et 'femme' doivent donc se prendre, au verset 23, au sens de mari et d'épouse.

Supposons maintenant que notre mot ait le sens de source ou d'origine et traduisons en fonction. On obtient : « le mari est la source de son épouse », ou : « le mari est l'origine de son épouse », ou : « le mari est à l'origine de son épouse ». Mais qu'est-ce que cela veut dire ? En quoi le mari est-il la source de son épouse ? On peut comprendre que Christ est à l'origine de l'Église, dans ce sens que celle-ci a été fondée par lui, que c'est lui qui l'a fait naître. Mais comment le mari est-il l'origine de son épouse de manière semblable à Christ qui est l'origine de l'Église ? Si Paul parlait d'Adam et d'Ève, on comprendrait : Ève ayant été tirée de la côte d'Adam, il peut paraître légitime de dire qu'Adam est sa source ou son origine. Mais, il n'est nullement question d'Adam et d'Ève dans tout notre texte, et, en particulier, comme nous venons de le voir, le verset 23 ne parle pas d'Adam et d'Ève mais du mari dans son rapport à son épouse. Or tout homme n'est pas l'origine de son épouse.

Ou dira-t-on que le mari est source d'amour, de nourriture et de soin pour son épouse, selon ce qui est dit ensuite (v. 25,28-29) ? Mais ce n'est pas ce qui est en cause au verset 23, car Paul ne dit pas : « le mari est *képhalè* d'amour pour son épouse », ou « le mari est *képhalè* de soins et de nourriture pour son épouse », mais il dit qu'il est « la *képhalè* de son épouse », ce qui n'est pas la même chose.

Ainsi, le mot *képhalè* ne peut pas avoir le sens de source ou d'origine dans notre texte<sup>30</sup>.

En fait, le contexte indique qu'il est utilisé pour évoquer le rôle de chef que joue le mari vis-à-vis de son épouse. En effet, l'affirmation selon laquelle le mari est la *képhalè* de son épouse sert à justifier l'exhortation, qui est adressée à celle-ci, à se soumettre à son mari. Les lexiques et les commentaires sont unanimes pour signaler que le verbe grec *hypotassomai* désigne l'attitude à avoir envers un supérieur hiérarchique ou envers une personne exerçant une autorité<sup>31</sup>. Le mot *képhalè* sert donc ici à indiquer que le mari occupe une position d'autorité par rapport à son épouse.

---

<sup>30</sup>. L'ouvrage de G. Bilézikian révèle une grande confusion dans les commentaires apportés sur notre texte. Ainsi, dans l'exkursus consacré au mot *képhalè*, il écrit (p. 212) : « Ainsi, à l'exemple de Christ, le mari, en tant que 'tête', se fait serviteur de sa femme (v. 25-29) ». Il comprend donc bien que c'est le mari qui est la « tête ». Mais, ailleurs, il écrit, à propos du verset 23 : « Ce verset explique la raison ('car') de la soumission de la femme en la fondant sur le principe de soumission réciproque qui caractérise la création et la rédemption. Le mari ou l'homme (le mot grec ne fait pas la différence) est la source de la femme ou de l'épouse (le mot grec a les deux sens) par le fait qu'elle est tirée de lui. L'union conjugale est un signe permanent de la bonté du Dieu Créateur. Lui, la source de toute bénédiction, a fait d'Adam la source de la vie de la femme (Gn 2). » (p. 132). Ici, Bilézikian explique le rôle de source attribuée à l'homme au verset 23 par le récit de la création et le rôle d'Adam, tout en maintenant en même temps que le texte parle du mari de toute épouse. Il joue pour cela sur deux sens que le mot grec *anèr* peut prendre. Il viole ici une règle de base du fonctionnement du langage : bien des mots ont plusieurs sens lexicaux, mais, dans un usage donné, ils n'ont qu'un seul de leurs sens possibles. Ainsi, le mot français 'femme' a deux sens, suivant qu'il est le féminin du mot 'homme' ou du mot 'mari'. Si donc quelqu'un dit : « En venant, j'ai rencontré une femme dans l'ascenseur » devra-t-on déduire du fait que le mot français 'femme' a ces deux sens que la femme en question est mariée ? Dans notre texte, il faut choisir : ou *anèr* a le sens de l'homme en général et le texte peut alors se référer à Adam, ce qui permettrait le sens d'origine pour *képhalè* (à condition que le mot puisse prendre ce sens, ce qui n'est attesté d'aucune manière), ou bien il désigne le mari et le sens de source ou d'origine n'est alors nullement approprié.

Ailleurs, G. Bilézikian écrit encore : « À première vue, il peut paraître étrange que Paul utilise le rôle de serviteur assumé par Christ comme argument en faveur de la soumission de l'épouse. C'est bien ce qu'il fait en employant la conjonction 'car' au début du verset 23... Paul montrera justement que la soumission est la meilleure réponse au service rendu. C'est le sens profond de la soumission mutuelle (v. 21). L'Église se soumet à Christ à cause de l'œuvre qu'il a accomplie pour elle dans son rôle de 'serviteur'. De même, la femme se soumet à son mari pour payer de retour, dans une soumission réciproque, cet amour qui s'est sacrifié pour elle (v. 24-25). » (p. 126). Si la dernière phrase se réfère à l'amour du mari pour l'épouse, on retombe dans le type d'interprétation qui considère que l'épouse se soumet à son mari parce que celui-ci est source d'amour et de bienfaits pour elle, ce qui n'est pas ce que le texte dit. Mais G. Bilézikian a bien plutôt l'air de parler de l'amour de Christ puisqu'il dit que c'est le rôle de serviteur de Christ qui motive l'exhortation à la soumission de l'épouse. Voilà qui est tout bonnement erroné : ce qui motive l'exhortation à la soumission de l'épouse, c'est le fait que le mari est sa *képhalè*. La référence à Christ comme *képhalè* de l'Église ne vient pas appuyer l'exhortation à la soumission, mais sert de point de comparaison au rôle de *képhalè* du mari. En outre, si nous avons bien compris, G. Bilézikian vient ici donner un troisième sens au verset 23.

Une telle somme de confusion et de défauts de rigueur est révélatrice, l'auteur ne parvient pas à rendre compte du texte en donnant à *képhalè* le sens de source ou d'origine.

<sup>31</sup>. Certains s'appuient sur le fait que Paul recommande la soumission mutuelle au v. 21 pour interpréter la soumission de l'épouse au v. 22 comme un cas particulier de cette soumission mutuelle. Cette interprétation se heurte à trop d'objections pour pouvoir être retenue. En effet, alors que Paul recommande aux épouses de se (suite de la note page suivante)

*Le mot grec képhalè a-t-il le sens de source ou d'origine ?*

G. Bilézikian et J.-M. Bellefleur<sup>32</sup> relèvent que, dans ce texte, après avoir affirmé que Christ est la « tête » de l'Église, Paul ajoute ces mots : « lui, le Sauveur de son corps » et le premier de commenter que c'est bien le rôle de la « tête » de sauver, et que, si Paul avait eu le sens de chef à la pensée, il aurait plutôt écrit : « Christ est la tête de l'Église, lui, le Seigneur de son corps ». Cette manière de raisonner est un peu courte. Appliquée au texte : « Nous attendons comme sauveur le Seigneur Jésus-Christ » (Php 3.20), elle conduirait à la conclusion que le mot *kurios* ne doit pas avoir le sens de Seigneur puisque Jésus, en tant que *kurios*, vient comme sauveur.

Dans notre texte, l'adjonction n'a pas nécessairement pour but d'expliquer en quoi consiste le rôle de « tête ». Il faut d'ailleurs se souvenir que, pour l'apôtre, c'est en conséquence de sa mort, et donc de son œuvre salvatrice, que Christ est devenu le Seigneur des vivants et des morts (Rm 14.9). Si l'on comprend que la « tête » est ici mise pour le chef, l'adjonction se comprend très bien : anticipant sur les versets qui suivent (14.25-27,29), elle sert à souligner que Christ n'assume pas son rôle de chef par une domination tyrannique, mais

---

<sup>31</sup>. (début de note page précédente) soumettre à leur mari, il ne souffle mot d'une soumission du mari à l'épouse. La soumission de l'épouse au mari est comparée à celle de l'Église à Christ. Or il n'y a pas réciprocité dans ce dernier cas (certains s'appuient sur le fait que Christ est présenté comme le sauveur de l'Église qui a donné sa vie pour elle, v. 23,25, pour avancer qu'il s'est soumis à l'Église, mais c'est là un abus de langage : se soumettre à quelqu'un, c'est bien plus que de se mettre à son service, c'est le reconnaître comme son supérieur hiérarchique, ce que Christ ne fait pas vis-à-vis de l'Église). Le v. 33 appelle même l'épouse à « craindre » son mari, un verbe très fort fréquemment utilisé pour l'attitude que l'on doit avoir envers Dieu ou le Seigneur. Le rapport entre mari et femme est envisagé en parallèle avec les rapports entre parents et enfants et entre maîtres et esclaves : la soumission recommandée aux épouses vient en parallèle à l'obéissance attendue des enfants et des esclaves. Or cette obéissance ne peut avoir de caractère réciproque et ne peut être vue comme un cas particulier de soumission mutuelle. En outre, l'exhortation à la soumission pour l'épouse se retrouve dans plusieurs autres textes où il n'est aucunement question de soumission mutuelle (Col 3.18 ; Tt 2.5 ; 1 P 3.1,5) : vu le sens invariable du verbe *hupotassomai*, les lecteurs connaissant le grec ne pouvaient que comprendre ces textes comme invitant à une soumission unilatérale (sans compter que leur contexte culturel allait pleinement dans ce sens). C'est pourquoi, divers exégètes considèrent que le v. 21 signifie simplement : « Que chacun se soumette à tous ceux envers qui il doit l'être » (H. MAILLET, « ALLA... PLÉN... Métaphore et pédagogie de la soumission dans les rapports conjugaux, familiaux, sociaux et autres, selon Éphésiens 5/21-6/9 », *Études théologiques et religieuses* 55, 1980/4, p. 571-572 ; W. GRUDEM, in *Recovering Biblical Manhood & Womanhood*, p. 493, n. 6 ; A. T. LINCOLN, *op. cit.*, p. 403 ; S. B. CLARK, *Man and Woman in Christ*, Servant Books, Ann Arbor, 1980, p. 74-76, cité par A. T. LINCOLN, *op. cit.*, p. 365). Il est préférable à nos yeux de comprendre le v. 21 comme une exhortation générale adressée à tout chrétien et faisant abstraction, dans un premier temps, des rapports d'autorité et de subordination qui existent dans la communauté, et le v. 22 comme une précision ajoutée dans un second temps et destinée à éviter qu'on comprenne le propos du v. 21 comme signifiant que Paul voudrait abolir les structures normales d'autorité, et en particulier le rôle de chef qu'occupe le mari dans le couple (cf. M. BOUTTIER, *L'épître de Saint Paul aux Éphésiens*, Genève, Labor et Fides, 1991, p. 236-237).

<sup>32</sup>. J.-M. BELLEFLEUR, *Hommes et femmes dans l'Église*, Mulhouse, Église Évangélique La Bonne Nouvelle, 2003, p. 11.

qu'il le fait en assumant la responsabilité du salut et du bien de son Église<sup>33</sup>. De même alors, le rôle de chef du mari implique certaines responsabilités qu'il doit assumer à l'égard de son épouse<sup>34</sup>.

Non seulement le mot *képhalè* ne peut pas prendre le sens de source ou d'origine en Éphésiens 5.23, mais on ne peut échapper à la conclusion qu'il y est mis pour le rôle de chef. Ainsi Lincoln, qui pourtant accepte que *képhalè* puisse prendre ailleurs le sens de source déterminante ou d'origine, conclut sur ce passage :

Ici, à la lumière de l'usage en 1.22, du contexte général de la structure d'autorité de la famille dans le monde gréco-romain..., et du contexte spécifique qui traite de la soumission de l'épouse à son mari au sein du couple, on ne peut douter qu'en usant du terme « tête », l'auteur a en vue le rôle de dirigeant ou de chef, et avec cela la notion d'autorité<sup>35</sup>.

Comment donc *képhalè* peut-il servir à exprimer cette idée ? Nous voyons deux solutions. Ou bien Paul donne à ce mot le sens de chef, ou bien il lui donne le sens de tête (du corps humain) mais en faisant de la tête une image pour parler d'une personne ayant une fonction de direction, d'un chef.

Il se peut que Paul donne au mot *képhalè* le sens de chef en imitant l'usage du mot hébreu *ro'sh*, qui a couramment le sens de tête, mais qui prend aussi très souvent le sens de chef ou de dirigeant.

A-t-il été influencé en cela par la LXX ? Dans la LXX en effet, il existe quelques exemples où ce mot hébreu a été rendu par *képhalè* alors qu'il avait le sens de « chef » (Grudem a compté treize, puis seize cas de ce type)<sup>36</sup>. Ceci ne se produit pas fréquemment : dans la plupart des cas où le mot *ro'sh* a le sens de chef ou de prince (au nombre d'environ 180), il est rendu par d'autres termes

<sup>33</sup>. Ainsi E. BEST, *Ephesians*, coll. « The International Critical Commentary », Edinburgh, T. & T. Clark, 1998, p. 537 : « En un sens aussi, les mots 'tête' et 'sauveur' se réfèrent à des aspects très différents de la relation de Christ à son Église. S'il est tête, la nature de sa fonction de dirigeant (en anglais : *headship* !) se trouve qualifiée par le fait qu'il est aussi sauveur : il est une tête qui sauve ».

<sup>34</sup>. Lincoln y voit une idée ajoutée à propos de Christ qui est la tête de l'Église. Le pronom « lui » indiquerait que cette précision ajoutée concerne Christ et non pas le mari. L'addition viendrait interrompre le fil naturel de l'argumentation, dans laquelle le point important concernant Christ est qu'il sert de tête à l'Église, ce qui permet l'analogie entre le mari et Christ. Il trouve confirmation de cette lecture dans le mot *alla* « mais » qui débute le verset suivant et auquel il donne une valeur adversative : après la digression concernant Christ seul, Paul revient à l'analogie entre la relation de l'Église à Christ et la relation de l'épouse au mari (*Ephesians*, p. 370-371). Pour ce qui est de la fonction du mot *alla*, voir aussi H. MAILLET, *op. cit.*, p. 570 ; P. T. O'BRIEN, *Colossians, Philemon*, coll. « Word Biblical Commentary », Waco, Word Books, 1982, p. 415-416 ; H. ALFORD, *The Greek Testament*, Chicago, Moody Press, vol. III, 1968, p. 136.

<sup>35</sup>. A. T. LINCOLN, *op. cit.*, p. 369.

<sup>36</sup>. W. GRUDEM, « Appendix I : The Meaning of *Kephale*... », p. 451.



*Le mot grec képhalè a-t-il le sens de source ou d'origine ?*

grecs, notamment le mot *archôn*. Ceci s'explique par le fait que *képhalè* n'a pas le sens de chef ou de dirigeant en grec classique ou courant, tandis que c'est là l'un des sens fréquents du mot *archôn*. Cet usage de *képhalè* dans la LXX est peu fréquent et l'on ne peut pas être absolument sûr qu'il ait réellement influencé Paul, mais cela n'est pas exclu.

Par contre, quiconque parle une langue étrangère sait que les mots ne fonctionnent pas de la même manière d'une langue à l'autre : comme le mot grec *képhalè*, qui a le sens de tête, ne fonctionne pas comme le mot hébreu *ro'sh* qui peut prendre tour à tour le sens de tête et celui de chef. Mais celui qui parle une langue étrangère sait aussi qu'il a tendance à utiliser les mots de cette langue étrangère comme il utilise les mots correspondants de sa langue maternelle. Le Nouveau Testament comporte ainsi de nombreux sémitismes, c'est-à-dire de mots grecs utilisés à la manière de mots hébreux. Il est possible que Paul ait commis un sémitisme en utilisant *képhalè* au sens de dirigeant, de chef. Les quelques exemples de la LXX où apparaît le même sémitisme, où le mot *ro'sh* employé au sens de chef est rendu par *képhalè*, montre que cela était possible.

On notera, par contre, que le mot hébreu *ro'sh* n'a jamais le sens de source (voir ci-dessous) et que le mot grec *képhalè* n'est jamais utilisé au sens de source ou d'origine dans la LXX.

Ou bien, Paul conserve à *képhalè* le sens de tête (d'un corps), et il parle métaphoriquement de la tête pour désigner un chef, un dirigeant, comme le faisaient les Grecs. Nous l'avons vu, ceux-ci utilisaient assez souvent l'image de la tête (du corps humain) pour des dirigeants (un général, un empereur, un chef de famille, ou autres). Cet usage métaphorique courant s'explique par le fait que la tête était considérée comme la partie dirigeante du corps humain comme cela apparaît dans les textes de Platon (*Timée*, 44d) et de Plutarque (*Propos de table* 7.7) déjà cités (ci-dessus, p. 146). L'usage de *képhalè* en Éphésiens 5 s'inscrit alors dans cet ensemble de cas où l'on ne précise pas en quoi la personne comparée à la tête d'un corps est semblable à celle-ci. On est même proche de l'usage d'Aristote (*Polybe* I. 1255b), chez qui le mot désigne en même temps l'élément de comparaison, avec le sens de tête, et l'élément comparé, avec le sens métaphorique de dirigeant. Une telle métaphore s'accorde de surcroît avec le symbolisme des têtes que l'on rencontre dans la littérature apocalyptique : dans l'imagerie de l'Apocalypse, les têtes de la bête représentent des rois (Ap 17.9-10).

Il est possible que les deux facteurs, l'influence de l'hébreu *ro'sh* et l'usage de la métaphore chez les Grecs, se soient combinés pour façonner l'emploi paulinien du mot *képhalè*.

### III. *Képhalè, ro'sh, et archè*

La possibilité que Paul ait commis un sémitisme en utilisant le mot *képhalè* à la manière du mot hébreu *ro'sh* a donné lieu à un argument plutôt étrange. Le mot hébreu signifie couramment « tête » mais prend aussi très fréquemment le sens de chef. À côté de ces sens, il peut encore s'utiliser au sens de commencement. Lorsqu'il a le sens de chef, il est parfois rendu dans la LXX par *képhalè*, mais l'est plus souvent par *archè*. Il peut aussi être rendu par *archè* lorsqu'il prend le sens de commencement (temporel). Or *archè* peut encore prendre le sens d'origine (et certains lui attribuent même celui de source). Voici ce qu'en déduit Lincoln (suivant S. Bedale) : « Les connotations du mot hébreu *ro'sh* sont derrière l'usage de *képhalè* ; ainsi, en certains endroits, *képhalè* est synonyme de *archè* et prend le sens de source déterminante ou d'origine »<sup>37</sup>.

Ce raisonnement repose sur plusieurs fautes de méthode. Tout d'abord, le fait que *képhalè* et *archè* soient interchangeables lorsqu'il s'agit de traduire le mot hébreu *ro'sh* avec le sens de chef ne permet en aucune façon de dire qu'ils sont interchangeables lorsque *archè* a d'autres sens, et notamment qu'ils sont interchangeables lorsque *archè* a le sens d'origine. Les mots français 'corps' et 'cadavre' sont interchangeables pour rendre le mot anglais *corpse*, c'est-à-dire lorsqu'on se réfère à la dépouille d'un défunt. Cela n'implique pas qu'on peut employer le mot 'cadavre' pour parler du corps électoral.

De plus, que *archè*, qui traduit *ro'sh* au sens de chef et au sens de commencement, puisse prendre le sens d'origine ne veut pas dire que *ro'sh* a ce sens. Le mot anglais *bone* se traduit parfois par arête (de poisson) en français ; va-t-on en déduire pour autant que le mot *bone* peut désigner l'arête d'un cube ?

Si le mot hébreu pouvait être utilisé au sens de source ou d'origine, on pourrait alors envisager que, par sémitisme, Paul ait donné ce sens au mot *képhalè*. Mais le mot *ro'sh* n'est jamais utilisé au sens de source. Certains pensent qu'il prend ce sens en un unique texte (Gn 2.10), où il est aussi rendu par *archè* dans la LXX. En réalité, il est plutôt question là de quatre bras en lesquels se divise le fleuve de l'Éden, et non pas de sources. Le Bailly rend compte de l'usage

---

<sup>37</sup>. A. T. LINCOLN, *op. cit.*, p. 69.

du mot *archè* ici de la manière suivante : « Point de départ d'un embranchement, *d'où* embranchement (d'une rivière) »<sup>38</sup>. En outre, même si *ro'sh* avait le sens de source dans ce texte, il s'agirait uniquement du sens « source d'un cours d'eau » et non pas du sens de source comme quelque chose dont autre chose est issu, ce qui est, rappelons-le, un autre sens. Ceci ne pourrait donc pas justifier que l'on attribue à *képhalè* le sens de source ou d'origine lorsqu'il est question de Christ comme *képhalè* de l'Église, ou du mari comme *képhalè* de son épouse. Citons la conclusion de l'enquête de H. Blocher : « Pas une seule fois, *ro'sh* ne sert pour la source ou l'origine, dans tous les emplois personnels »<sup>39</sup> et, après avoir vérifié dans la concordance, nous ajouterons que ce mot hébreu n'est même jamais employé dans l'Ancien Testament au sens général de source comme ce dont quelque chose d'autre provient, ou d'origine.

On ne songerait jamais à procéder pour des mots de langues vivantes bien connues comme on le fait ici en attribuant à *képhalè* le sens d'origine qui appartient à *archè*, sous prétexte que ces deux mots servent à rendre l'hébreu *ro'sh*. Une telle manière d'argumenter dénote un manque de réflexion sur les faits de langage. Les linguistes soulignent quant à eux que la synonymie est très souvent partielle : deux mots qui sont synonymes dans certains contextes ne le sont souvent pas dans d'autres usages.

Pour terminer, on peut ajouter que, d'après l'étude de R. Tucker, dans les textes du Nouveau Testament qui utilisent métaphoriquement le mot *képhalè*, les Pères de l'Église l'ont compris comme se référant à l'autorité, à un rang supérieur ou à la prééminence<sup>40</sup>.

## En conclusion

L'attribution au mot *képhalè* du sens de source ou d'origine n'a, d'un point de vue linguistique, aucune légitimité. Il n'existe pas le moindre indice autorisant à lui attribuer un tel sens dans la littérature grecque extra-biblique. Nous verrons dans un article complémentaire, qui paraîtra dans le prochain numéro de cette revue, qu'il n'y a aucun texte du Nouveau Testament qui requière ce sens ; et il est impossible en Éphésiens 5. Au contraire, il est clair que *képhalè* au

---

<sup>38</sup>. *Dictionnaire grec français*, édition revue par L. Séchan et P. Chantraine, Hachette, Paris, 1950. Ce dictionnaire n'indique par contre pas le sens de source (d'un cours d'eau) pour *archè*.

<sup>39</sup>. H. BLOCHER, « L'homme 'chef' ou 'source' de la femme », p. 32.

<sup>40</sup>. D'après W. GRUDEM, « Appendix I : The Meaning of *Kephalè*... », p. 454, qui se réfère à R. A. TUCKER, « Response », *Women, Authority and the Bible*, ed. A. MICKELSEN, p. 111-117.

sens de tête était couramment utilisé dans le cadre d'une métaphore se référant à des personnes ayant une position dirigeante, parce que la tête était considérée comme la partie dirigeante du corps humain. Paul suit cet usage ou encore utilise le mot *képhalè* au sens de chef, par sémitisme.

Les arguments linguistiques sur la base desquels on donne à notre terme le sens de source ou d'origine sont sans validité et de simples exemples pris dans le français ou l'anglais d'aujourd'hui permettent souvent de s'en rendre compte. Comment a-t-on pu forger de tels arguments, comment tant de spécialistes ont-ils pu si facilement les reprendre à leur compte ? Sans doute, la charge passionnelle qui pèse sur la question des rapports entre l'homme et la femme dans le contexte moderne, avec une bonne dose de mauvaise conscience engendrée par les abus machistes du passé (et parfois du présent), et, peut-être aussi, la répulsion que suscite parfois la notion d'autorité (en partie à cause d'expériences malheureuses), ont pu pousser à la recherche à tout prix d'une autre lecture des textes et ont émoussé la lucidité. Parfois encore, un certain manque de réflexion sur les faits de langage ou une ignorance de certains principes établis par la linguistique générale ont pu jouer. Rappelons-le : le cas du traitement réservé à *képhalè* a été cité à titre d'exemple de ce qu'il ne faut pas faire dans un ouvrage consacré à l'apport de la linguistique pour l'interprétation biblique. Le cas de notre vocable nous rappelle, si besoin était, que l'interprétation biblique est une entreprise difficile, et exigeante. « Nous bronchons tous de diverses manières. » Il nous arrive à tous de tirer tel texte biblique dans le sens de nos préférences ou de nos désirs. Il convient à l'exégète de s'astreindre à une discipline, à faire toujours plus effort de rigueur, pour que le sens des textes nous parvienne intact.

Sylvain ROMEROWSKI